



**Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 15h**  
**Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul**

## *Installation de M. Christian Gaudin*

### **Eloge de Lucien Vochel par Christian Gaudin**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Monsieur le Président de la 2<sup>ème</sup> section, cher parrain,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,  
Mesdames, Messieurs,

Je remercie chaleureusement le Général Lamballe, Président de la 2<sup>ème</sup> section de l'Académie pour son discours d'accueil et ses propos élogieux à mon endroit, je remercie également les membres de l'Académie pour leur confiance.

Il est de mon devoir maintenant de prononcer devant vous, l'éloge de celui qui autorise mon installation dans cette noble Académie : Le Préfet Lucien Vochel.

Né le 19 juillet 1919 à Evreux d'un père blessé et aveugle de guerre, après ses études de Lycée, Lucien Vochel entre très tôt dans l'administration, à l'âge de 17 ans, suite à la réussite au concours de rédacteur. Remarqué dans son travail à la ville d'Evreux, Il occupe ensuite le poste de secrétaire adjoint et devant ses prédispositions, le maire l'incite à suivre des cours d'études supérieures de lettres et de droit.

Mobilisé en avril 1940, il est fait prisonnier en juin mais profitant du désordre Lucien Vochel prend l'initiative de s'évader. De retour à la mairie d'Evreux il assure le poste de secrétaire général, situation d'où il rend d'éminents services à la Résistance et à de nombreuses personnes en situation irrégulière qui n'auraient pu survivre sous l'occupant. Il s'engage lui-même dans un réseau de résistance et cache la nuit des aviateurs abattus qu'il conduit vers la côte normande pour rejoindre l'Angleterre.

Il contribue en 1944 à la Libération et tous ses actes lui vaudront la Croix de Guerre, la médaille de la Résistance, la médaille des évadés et de la France Libre.



Secrétaire général de la mairie d'Evreux jusqu'en 1947, il sera cependant mis à la disposition du préfet de l'Eure en 1945... c'est l'ouverture d'une longue carrière au service de la fonction publique d'Etat.

Passionné par l'outre-mer dès son enfance, il est volontaire pour l'Indochine et rejoint à Saïgon le cabinet du Haut-Commissaire. A son travail administratif, il ajoute un travail personnel et termine sa licence de droit lui permettant de 1949 à 1951 d'être chargé de mission au cabinet du sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Puis en 1951, il est nommé conseiller de préfecture à Alger et l'année suivante il obtient sa première affectation comme sous-préfet de l'Inini en Guyane où il restera quatre ans.

En 1956 il est nommé secrétaire général de la préfecture de Grande Kabylie à Tizi Ouzou mais exprime rapidement son désaccord avec les méthodes de pacification, ce qui lui vaut de rejoindre une affectation en métropole, après sept années consécutives outre-mer.

Il fut nommé sous-préfet de Rochefort puis de Valenciennes en 1961, poste sensible en raison des grèves dans la sidérurgie mais son autorité, sa diplomatie, son sens du dialogue seront reconnus et en 1962 il entre comme conseiller technique au cabinet de Roger Frey, ministre de l'Intérieur.

Par ses qualités d'organisation et d'exécution, le gouvernement le nomme en 1964 préfet de la Mayenne. En 1967 il est appelé comme directeur-adjoint au cabinet de Christian Fouchet ministre de l'Intérieur, puis de directeur général des Affaires politiques et de l'Administration du territoire, tout en étant membre des comités des programmes de radiodiffusion et de télévision de l'ORTF.

En 1970, Lucien Vochel est nommé préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, il y effectuera un séjour d'une durée exceptionnelle de sept ans et rejoint en 1977 la préfecture de la région Provence Côte d'Azur, où Gaston Defferre est maire de Marseille. Il s'entend fort bien avec cet homme politique de sensibilité de gauche sous un gouvernement de droite, et qui devient en mai 1981 ministre de l'Intérieur.

Le Préfet Lucien Vochel, devenu Commissaire de la République, à la faveur du changement de majorité, fut appelé par le nouveau Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, qui l'avait apprécié à Marseille, au poste le plus prestigieux du corps préfectoral, celui de préfet de Paris et de la région Ile de France, poste qu'il occupera jusqu'en juillet 1984, date où on l'autorisa à faire valoir ses droits à la retraite.

Les relations de confiance qu'entretenait Lucien Vochel avec le Ministre de l'Intérieur, comme l'expérience acquise au cabinet de Roger Frey et de Christian Fouchet, furent utiles et précieuses quand il fallut négocier le statut de Paris, les lois de décentralisation et de déconcentration.

Il joue un rôle d'importance dans les rapports entre l'Etat et la ville de Paris dont le maire était Jacques Chirac, notamment dans le transfert de l'exécutif au Président du Conseil général qui à Paris est également le Maire. Comme dans le transfert de l'exécutif régional à Michel Giraud, Président du Conseil régional d'Ile de France.



Il faut aussi rappeler que dans sa mission préfectorale, Lucien Vochel, lance également une politique remarquable sur la lutte de l'habitat insalubre... résorption des îlots sensibles... en région parisienne.

Tout au long de sa carrière de haut-fonctionnaire de l'Etat, Lucien Vochel a toujours prêté attention au monde de l'économie et noué des relations avec nombre de chefs d'entreprises. A l'heure de la retraite, il devient conseiller auprès de présidents de prestigieuses entreprises et fait émerger l'idée d'unir les intérêts économiques des Départements d'outre-mer, pour mieux les faire entendre des pouvoirs publics. Cette initiative trouve un écho particulier à La Réunion, notamment auprès de mon ami Jean Paul Virapoullé avec qui j'ai siégé au Sénat, comme d'ailleurs aussi mon confrère et ami Jacques Legendre ici présent. C'est ainsi que Lucien Vochel devient, en 1986, l'un des co-fondateurs et premier président de la « Fédération des unions patronales et organismes professionnels des départements d'outre-mer », l'actuelle FEDOM qui se révèle comme premier interlocuteur organisé et centralisé des réflexions des acteurs économiques des Départements d'Outre-mer.

Dans sa nouvelle vie au service des Outre-mer, Lucien Vochel s'est attaché à valoriser les intérêts économiques ultramarins à travers la FEDOM, une organisation qui, comme le disait si bien ce grand préfet, doit être « les lumières de la France dans le monde ».

Tout celui qui l'a rencontré se rappelle de cet homme éminent, modeste, chaleureux, cultivé, fidèle, qui avait en permanence le souci des autres...

Il avait été nommé en 2001, Président d'honneur de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur.

Lucien Vochel était grand officier de la Légion d'honneur et grand-croix de l'ordre national du Mérite.

Elu le 18 décembre 1992 dans notre Académie, et après y avoir siégé vingt-cinq ans, il laisse à chacun le souvenir d'une personnalité attachante... et c'est avec beaucoup d'émotion et grand honneur que je salue sa mémoire.

Je vous remercie.